

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance spéciale tenue le 19 juillet 2022 à 20h00 au 220 Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. .

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, et Éric Talbot ainsi que mesdames Madeleine Vermette et Lydiane Bernard sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Est absent : Monsieur Steeve Raby.

Le quorum étant constaté, Monsieur le maire ouvre la séance spéciale.

2022-07-18 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté sur une proposition de madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Éric Talbot.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 : Contrat de déneigement – adjudication ou nouvel appel d'offres
- 4 : Financement temporaire travaux de voirie TECQ
- 5 : Période de questions
- 6 : Levée de la séance

2022-07-19 : CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – ADJUDICATION OU NOUVEL APPEL D'OFFRES

Considérant que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud a publié sur SEAO un appel d'offres pour l'entretien des routes municipales;

Considérant qu'il a été constaté des écarts entre le devis publié et le devis travaillé en comité;

Considérant qu'une soumission a été reçue mais dont le prix est supérieur au prix évalué par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Denis Laprise, et résolu unanimement :

-d'annuler le présent appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver;

-de réviser le devis pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver;

-de publier un nouvel appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-07-20 : FINANCEMENT TEMPORAIRE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE TECQ

Considérant les travaux de resurfacement de parties des rangs sainte-Anne est et Ouest;

Considérant que la Municipalité aura besoin de liquidité pour payer les factures pour ces travaux, il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu de demander au Centre Financiers aux Entreprises de la MRC de Montmagny un financement temporaire pour ces travaux et d'autoriser le maire, monsieur Gilles Giroux, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claudette Aubé, à signer les documents et ententes requises pour ce financement temporaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 : Période de questions

Aucune question.

2022-07-21 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de lever la séance à 20h08
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 19 juillet 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 15 août 2022.